



Communiqué de presse

Embargo: 25.3.2024, 8h30

19 Criminalité et droit pénal

Statistique policière de la criminalité 2023

Nouvelle hausse des infractions contre le patrimoine en 2023

Totalisant 522 558, le nombre des infractions relevant du Code pénal (CP) enregistrées par la police en 2023 a augmenté de 14,0% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est notamment due aux infractions contre le patrimoine (+17,6%), qui ont augmenté pour la deuxième année consécutive. La criminalité numérique (+31,5%) est, elle aussi, en hausse. Comme l'année dernière, le nombre d'infractions de violence grave a de nouveau augmenté en 2023 (+5,9%). Le nombre de personnes prévenues est aussi à la hausse avec 4,3%. C'est ce qui ressort de la Statistique policière de la criminalité (SPC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Si les infractions au Code pénal ont augmenté en 2023, le nombre d'infractions à la loi sur les stupéfiants (LStup) enregistrées par la police a en revanche diminué de -1,5%, pour se situer à 54 458 infractions. Quant aux infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), leur nombre a augmenté de 21,5% pour atteindre 43 180 infractions.

Forte hausse des vols et des escroqueries

Près de 70% des infractions au CP sont des infractions contre le patrimoine (354 967), dont plus de la moitié sont des vols (y compris les vols de véhicules). Par rapport à l'année précédente, la SPC 2023 enregistre une hausse de 17,5% (à 54 517) des vols de véhicules, ainsi qu'une augmentation de 71,4% (à 18 192) des vols sur ou dans un véhicule. Il s'agit là des valeurs les plus élevées depuis l'introduction de la statistique en 2009.

Comme en 2022, les vols par effraction et par introduction clandestine (41 429) ont également augmenté en 2023 (+15,9%). Alors que la police avait enregistré en moyenne 98 de ce type de vols par jour en 2022, 114 ont été comptabilisés en 2023. La police a par ailleurs enregistré 29 314 infractions d'escroquerie, soit leur nombre le plus élevé depuis 15 ans (+21,2%). Près de 80% des escroqueries présentaient une mode opératoire numérique.

La criminalité numérique continue d'augmenter

Dans l'ensemble, la criminalité numérique comprend pour l'essentiel des infractions contre le patrimoine (79,8%). Depuis que la SPC a publié pour la première fois des chiffres sur cette criminalité, en 2020, cette dernière a augmenté chaque année. En 2023, la police a enregistré 43 839 infractions présentant une composante numérique. Par rapport à l'année précédente, ce nombre correspond à une hausse de 31,5%. La majeure partie de ces infractions relevaient du domaine de la cybercriminalité économique (40 496), qui s'est accrue de 36,5% en 2023. Cet accroissement est en particulier dû à l'augmentation du nombre de cas de *phishing* (+69,8%), *d'usurpation des systèmes*

(cartes) de paiement personnels ou d'identité pour commettre des fraudes (+66,1%) et de fraudes aux petites annonces, soit les situations où un objet payé n'est pas livré (+23,1%). Après avoir augmenté en 2022, les cyber-délits sexuels ont cependant reculé de 7,4% (-209 infractions).

Nouvelle augmentation des infractions de violence grave

Le nombre total des infractions de violence (47 381) a également augmenté en 2023 (+1,5%). Exprimée en nombre d'infractions pour 1000 habitants, la fréquence des infractions de violence demeure toutefois à un niveau similaire à celui des cinq dernières années (5,4).

Les 2057 infractions de violence grave (+5,9%) correspondent à leur nombre le plus élevé enregistré depuis l'introduction de la statistique en 2009. Le nombre d'homicides consommés a augmenté de 26,2% en 2023: la police en a enregistré 53 (contre 42 en 2022). Ce chiffre est supérieur à la moyenne établie depuis 2009 (48 homicides). Ont également augmenté le nombre des tentatives d'homicide (+17,4% à 229 infractions) ainsi que celui des lésions corporelles graves (+15,5% à 880 infractions). Par rapport à l'année précédente, le nombre de viols (-3,2% à 839 infractions) et celui des brigandages graves (-25,0% à 51 infractions) ont quant à eux diminué.

Avec un total de 19 918, les infractions de violence domestique sont restées au même niveau que ces quatre dernières années. Sur tous les homicides consommés, un peu moins de la moitié (47,2%) ont été perpétrés dans la sphère domestique. Cette proportion est inférieure à celle enregistrée ces cinq dernières années. Parmi les personnes tuées dans le cadre d'une relation de couple (actuelle ou ancienne), on a dénombré 14 femmes et 2 hommes. Par ailleurs, 4 jeunes filles ainsi que 5 adultes (2 femmes et 3 hommes) ont été tués au sein de leur famille ou dans le cadre d'autres relations de parenté.

Davantage de personnes prévenues que l'année précédente

En 2023, 90 403 personnes ont été prévenues d'infractions au Code pénal (CP). Parmi elles, le nombre des mineurs a augmenté de 4,2% (à 11 032), celui des jeunes adultes de 3,7% (à 13 792) et celui des adultes de 4,5% (à 65 549). Chez les personnes adultes prévenues âgées de plus de 24 ans, c'est la valeur la plus élevée enregistrée depuis 2009. Environ 44,3% de toutes les personnes prévenues étaient de nationalité suisse (47,0% en 2022), 31,2% appartenaient à la population résidente permanente de nationalité étrangère (32,1% en 2022), 6,6% étaient des personnes du domaine de l'asile (4,2% en 2022) et 17,9% faisaient partie du groupe des «autres étrangers» (16,8% en 2022).

Informations concernant l'enquête

La statistique policière de la criminalité (SPC) a été révisée et renseignée depuis 2009 sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle traite des infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement LEtr). Elle ne prend pas en considération les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire.

Depuis l'enquête de 2020, les données et les analyses de la SPC distinguent les infractions présentant un mode opératoire numérique.

Renseignements

Seymour Mizrahi, OFS, Section Criminalité et droit pénal, tél.: +41 58 463 64 85,
e-mail: seymour.mizrahi@bfs.admin.ch

Anne-Corinne Vollenweider, OFS, Section Criminalité et droit pénal, tél.: +41 58 463 61 91,
e-mail: annecorinne.vollenweider@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Statistique policière de la criminalité (SPC) – Rapport annuel 2023 des infractions enregistrées par la police, numéro OFS: 1117-2300

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0235

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), ainsi que la direction de l'Office fédéral de la police (fedpol) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) ont reçu les résultats du présent communiqué de presse préalablement (soit 3 jours ouvrables pour les premiers et 1 jour ouvrable pour les seconds).